

## INSTRUCTIONS DE COURSE

### LE TOUR DE CHAUSEY

11 et 12 JUIN 2022

GRANVILLE

Organisé par le Yacht Club de Granville

#### 1. REGLES

1.5 Catégorie de RSO applicables : 4

#### 2. AVIS AUX CONCURRENTS

2.1 Le tableau officiel d'information est situé au Club House du Yacht Club de Granville

2.2 Avis mis en ligne : <https://tourdechausey.fr>

#### 4. SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Le mât de pavillons est situé sur le toit du Yacht Club de Granville

#### 5. PROGRAMME DES COURSES

5.1 Pour chaque jour de course, 1 ou plusieurs courses sont prévues. Les dernières inscriptions seront prises Samedi 11 entre 09 :00 et 12 :00- Briefing 14 : 15

5.2 Le signal d'avertissement de la première course sera fait à partir de 15 :30 le Samedi 11 juin pour un petit parcours côtier et 09 :00 le Dimanche 12 juin pour le Tour de Chausey

5.3 Le dernier signal d'avertissement le dernier jour de course programmé ne sera pas fait après 10 :45

#### 6. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont :

- VOILES LIBRES ET CLASSIQUES : pas de pavillon
- GROUPE 1 : Muscadets, Corsaires, First 210 à 260 et HN Osiris d'un groupe brut inférieur ou égal à 18. Flamme blanche ou pennon blanc...
- GROUPE 2 : Multi 2000 et Osiris des groupes bruts de 18.1 à 26, pavillon N
- GROUPE 3 : Voiliers Osiris des groupes bruts supérieurs à 26.1, pavillon C
- 

#### 8. LES PARCOURS

8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer : parcours côtiers prévus en annexe « parcours »,

8.3 Si, au plus tard avant l'envoi du signal préparatoire le comité envoie le pavillon « D », cela signifie qu'une bouée de dégagement est à laisser à Bâbord, l'envoi de D + un pavillon vert signifie que la bouée de dégagement est à laisser à Tribord.

#### 9. MARQUES

Marques de départ	Marques de parcours et de dégagement	Marques de changement de parcours	Marques d'arrivée
Bouée orange	Bouée jaune	n/a	Voir annexes « Parcours »

#### 10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles : **Il est interdit de naviguer à moins de 150 m de la Tourelle « Le Pignon » (risque d'effondrement).**

Il est rappelé que les bateaux de commerce ou à passagers sont toujours prioritaires dans les chenaux d'approche de Granville ou Chausey

#### 11. LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ, à l'extrémité bâbord.

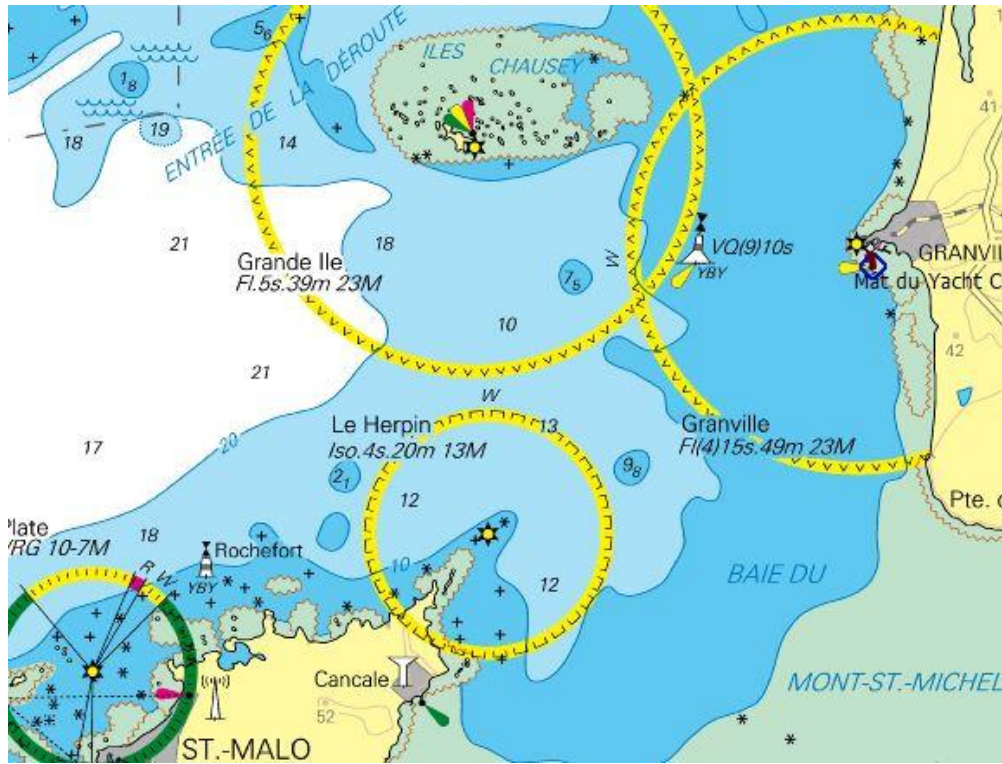
11.2 Sauf conditions météo ne le permettant pas, il n'y aura qu'un seul départ

- 11.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 8 minutes après son signal de départ sera classé DNS.  
 11.4 Les bateaux identifiés OCS seront si possible communiqués sur le canal VHF 72 dans un délai de 2 minutes.
- 13. L'ARRIVEE**  
 La ligne d'arrivée des différentes courses est définie en annexe « parcours »
- 14. SYSTEME DE PENALITE**  
 14.1 **La RCV 44.1 s'appliquera (pénalité de 2 tours s'il est susceptible d'avoir enfreint une ou plusieurs règles du chapitre 2. Pénalité de un tour pour infraction à la règle - Toucher une marque).**
- 15. HEURES ET TEMPS LIMITES**  
 15.1 Les heures limites sont notifiées en annexe « Parcours »
- 16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION**  
 16.1 Le secrétariat du jury est situé au Yacht Club de Granville  
 16.2 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour ou de l'ouverture des portes du port de Herel.  
 16.3 La salle du jury est située au Yacht Club de Granville.
- 17. CLASSEMENT**  
 17.1 1 course doit être validée pour valider la compétition.  
 17.2 Courses retirées : n/a  
 17.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système temps sur temps.  
 17.4 Les coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés seront affichés au plus tard une heure avant le 1<sup>er</sup> signal d'avertissement.
- 18. REGLES DE SECURITE**  
 18.1 Il n'y aura pas d'émargement au départ ou à l'arrivée. Avant le départ, passer à proximité immédiate du bateau comité. Un bateau qui abandonne ou un bateau inscrit qui ne prend pas le départ doit immédiatement prévenir le comité de course par VHF, téléphone ou sms au 0760840425.  
 18.3 Canal VHF utilisé en course : **72**
- 20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT**  
 20.2 Un bateau doit être conforme aux règles avant son signal d'avertissement *[DP]*
- 21. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]**  
 La publicité fournie par l'AO doit être portée selon les conditions suivantes : n/a
- 22. BATEAUX OFFICIELS**  
 Les bateaux officiels seront identifiés pavillon ou guidon du Yacht Club de Granville, ou marquage sur la coque
- 23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS**  
 23.2 Les bateaux officiels seront identifiés : n/a
- 27. PRIX**  
 Des prix seront distribués à la remise des prix qui aura lieu le dimanche 12 Juin à **partir de 18 :15** au Yacht Club de Granville. Prix offerts par E.LECLERC –GRANVILLE - STL NAUTISME – BIGSHIP GRANVILLE et le Yacht Club de Granville. La plupart des lots seront tirés au sort parmi les bateaux participants régulièrement inscrits et ayant terminé au moins une manche.  
**Le Challenge Jean-Louis Monneron** sera attribué au vainqueur toutes classes de la course du Samedi 11 juin.

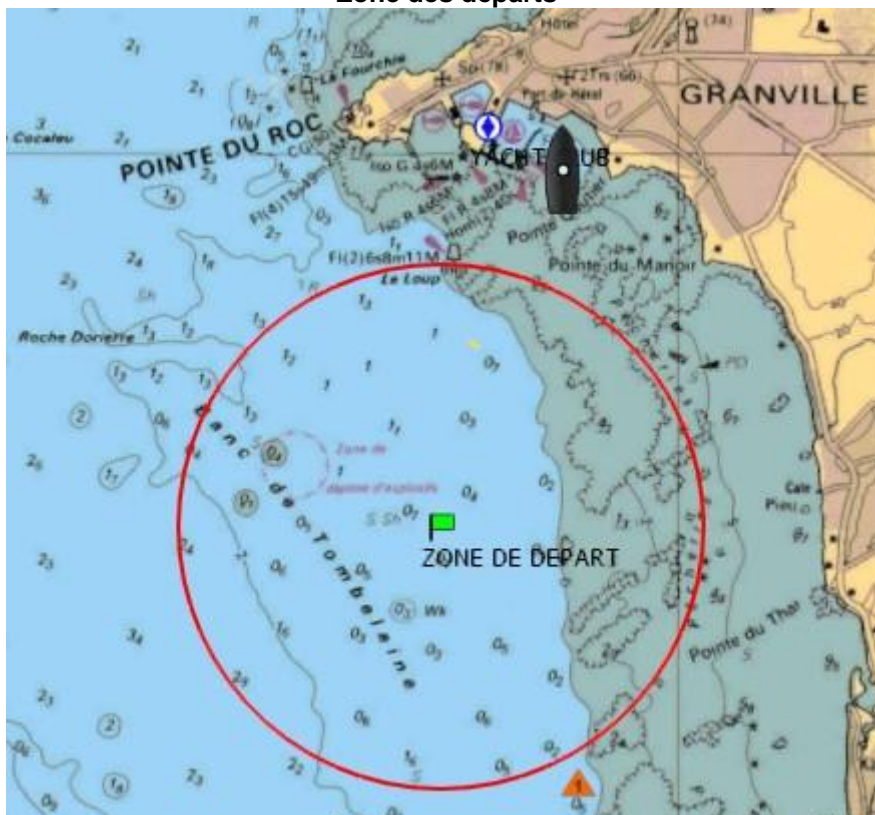
Arbitres désignés :

Gilles Lezan : Président du comité de course  
 Laurent Travert : Président du Jury

## ANNEXE ZONE DE COURSE



## Zone des départs



« ANNEXE PARCOURS SAMEDI 11 JUIN CHALLENGE JEAN-LOUIS MONNERON »<sup>1</sup>Heure limite d'arrivée : 19 :30**PARCOURS Groupe 1 (11,5 milles)**

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
Départ entre le bateau Comité et une bouée Orange			
1	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
2	Tourelle « Fourchie »	A laisser à Tribord	48°50,13 N 01°37,01 W
3	Marque spéciale N° 10*	A laisser à Tribord	48°51,30 N 01°35,90 W
4	Tourelle « Fourchie »	A laisser à Bâbord	48°50,13 N 01°37,01 W
5	Bouée Jaune mouillée *	A contourner en la laissant à Bâbord	48°46,27 N 01°34,80 W
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Tribord et une bouée orange mouillée approximativement 48°48,94 N 01°36,23 W			

**PARCOURS Groupes 2 et 3 (15 milles)**

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
Départ entre le bateau Comité et une bouée Orange			
1	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
2	Tourelle « Fourchie »	A laisser à Tribord	48°50,13 N 01°37,01 W
	Marque spéciale N° 9*	A contourner en la laissant à Tribord	48°53,15 N 01°35,23 W
3	Marque spéciale N° 10*	A laisser à Tribord	48°51,30 N 01°35,90 W
4	Tourelle « Fourchie »	A laisser à Bâbord	48°50,13 N 01°37,01 W
5	Bouée Jaune mouillée *	A contourner en la laissant à Bâbord	48°46,27 N 01°34,80 W
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Tribord et une bouée orange mouillée approximativement 48°48,94 N 01°36,23 W			

POSSIBILITE DE POINTAGE OFFICIEL OU REDUCTION DE PARCOURS AUX MARQUES AVEC ASTERISQUES

<sup>1</sup> Des parcours de substitution pourront être établis par avenant

« ANNEXE PARCOURS DIMANCHE 12 JUIN »<sup>2</sup>**Heure limite d'arrivée : 16:30****- PARCOURS GROUPE 1: 26 MILLES ENV.**

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
1	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
2	Bouée « Le Founet »	A laisser à Bâbord	48°51,21 N 01°12,23 W
3	Tourelle « Les Canuettes »*	A laisser à Bâbord	
4	Tourelle de l'Etat*	A laisser à Bâbord	48°54,68 N 01°46,21 W
5	Roches « Les Rondes de l'Ouest »*	A laisser à Bâbord	n/a
6	Balise « La Cancalaise »*	A laisser à Bâbord	48°51,88 N 01°51,18 W
7	Bouée Videcoq*	A laisser à Bâbord	48°49,65 N 01°42,40 W
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Tribord et une bouée orange située à environ ½ mille dans l'Ouest-Sud-Ouest de la Tourelle du Loup			

POSSIBILITE DE POINTAGE OFFICIEL OU REDUCTION DE PARCOURS AUX MARQUES AVEC ASTERISQUES

<sup>2</sup> Des parcours de substitution pourront être établis par avenant

**PARCOURS GROUPES 2 et 3: 31 MILLES ENV.**

Marque	Nom de la marque	Côté requis	Position approx.
1	Bouée de dégagement éventuelle	Voir art. 8.3 des instructions de course	n/a
2	Bouée Videcoq*	A laisser à Tribord	48°49,65 N 01°42,40 W
3	Bouée Anvers*	A laisser à Bâbord	48°53,89 N 01°41,07 W
4	Tourelle « Les Canuettes »*	A laisser à Bâbord	48°54,06 N 01°44,21 W
5	Tourelle de l'Etat*	A laisser à Bâbord	48°54,68 N 01°46,21 W
6	Roches de la Déchirée	A laisser à Bâbord	n/a
6	Roches « Les Rondes de l'Ouest »*	A laisser à Bâbord	n/a
7	Balise « La Cancalaise »*	A laisser à Bâbord	48°51,88 N 01°51,18 W
8	Bouée Videcoq*	A contourner et laisser à Bâbord	48°49,65 N 01°42,40 W
Arrivée entre le bateau comité à laisser à Tribord et une bouée blanche située à environ ½ mille dans l'Ouest-Sud-Ouest de la Tourelle du Loup			

*POSSIBILITE DE POINTAGE OFFICIEL OU REDUCTION DE PARCOURS AUX MARQUES AVEC ASTERISQUES*

*En cas de réduction de parcours, un parcours supplémentaire pourra être organisé et annoncé à la VHF sur le canal 72 pour un ou plusieurs groupes.*